

FORMATION CONTINUE : PAF 2009-2010 - Inscriptions

S.N.E.S
209, rue Nationale – 59000 LILLE
Tél. : 03 20 06 77 41 s3lil@snes.edu

FORMATION CONTINUE
Plan Académique de Formation 2009 – 2010
A RENVoyer AVANT LE 30 MAI

Discipline : Catégorie :
Nom et Prénom :
Etablissement d'exercice :
Adresse personnelle :



LISTE DES VOEUX

ATTENTION : La précision des informations pour chacun de vos vœux est indispensable au travail des représentants du S.n.e.s.

Pour chaque vœu, indiquez :

- code ou identifiant du dispositif : ex : 06A0090006,
- référence et libellé du module : ex : ACL_02A
- Libellé précis : ex_ « Travailler avec un assistant »

Bien respecter l'ordre des vœux réellement formulés

Liste des vœux		Résultat de la commission		
		Retenu	LC	Non retenu
Vœu 1 :	code : libellé module : intitulé du stage :			
Vœu 2 :	code : libellé module : intitulé du stage :			
Vœu 3 :	code : libellé module : intitulé du stage :			
Vœu 4 :	code : libellé module : intitulé du stage :			
Vœu 5 :	code : libellé module : intitulé du stage :			

→ Avis du chef d'établissement : favorable défavorable (2% des refus de stage l'an dernier)

→ Depuis quand n'avez-vous pas bénéficié d'un stage PAF :

Vœux présentés antérieurement, retenus ou non (à indiquer)

2008/2009 : 1	2007/2008 : 1
2	2

✂

La campagne d'inscription aux stages proposés par le P.A.F. est réouverte. Elle concerne les stages à public volontaire. Il est possible de formuler 5 vœux, la formation ne pouvant excéder 36 h. Les néo-titulaires, 1ère ou 2ème année d'exercice, bénéficient d'un crédit de 50 heures dans le cadre d'un plan spécifique. Pour les premiers, des regroupements sont prévus ainsi qu'une aide sous forme de forum internet. Les stages seront ouverts si le nombre de demandeurs est suffisant (10% des candidatures non retenues l'an dernier, alors que d'autres stages (33% des refus) disposent de liste d'attente équivalant à plusieurs années, preuve de l'inadéquation entre l'offre et la demande). Pour chaque stage quelques places seront réservées aux stagiaires retenus à la rentrée. Les listes complémentaires seront allongées.

Conseil : pour multiplier les chances d'obtenir vos vœux, demandez en premier vœu les stages les plus demandés, c'est-à-dire les TICE et les stages disciplinaires.

L'inscription aux actions (il est nécessaire de se munir de son NUMEN) se fait du **07 avril au 14 mai minuit** sur le serveur académique (www.ac-lille.fr/paf/). Les chefs d'établissement devront rendre un avis avant la commission d'attribution qui se déroulera le **10 juin 2009**.

Il est donc impératif de nous renvoyer vos fiches syndicales avant le 30 mai.

En ce qui concerne les **stages de proximité (F.I.L)**, dans les établissements, les demandes devront être déposées auprès du chef d'établissement qui doit les faire remonter à l'administrateur scolaire. Les fiches de demande sont disponibles sur le site académique (www.ac-lille.fr/formation/dafof/fil.cfm). Les actions retenues seront mises en œuvre à partir du deuxième trimestre. Il n'est pas prévu actuellement de concertation avec les représentants des personnels.

Si le rectorat nous communique les documents préparatoires, le SNES sera en mesure de fournir des renseignements aux syndiqués dès la commission ; il était le seul à le faire les années précédentes. Cependant ces fiches nous sont précieuses pour vérifier les données académiques et nourrir nos interventions.